

Madame la Présidente
L'Institut Paris Région
15, rue Falguière
75 740 PARIS cedex 15

Milly-la-Forêt, le 22 avril 2021

Réf. JJB/MD/21-04-n°

Affaire suivie par

Mathieu DEPERROIS

Objet : Contribution du Parc naturel régional du Gâtinais français à la concertation préalable à la révision du SDRIF

Madame la Présidente,

Nous avons pris connaissance de la consultation des acteurs réalisée par l'Institut Paris Région en vue de préparer la révision du schéma directeur de la Région Ile-de-France. Les élus du territoire du Parc naturel ont été incités à assister au cycle de webinaires organisés par l'institut pour débiter l'appropriation des enjeux régionaux qui devront être pris en compte au cours de la révision du schéma directeur.

Le Parc naturel régional du Gâtinais français entame en 2021 la révision de sa charte 2011-2026. Cette démarche aboutira, en 2026, à la mise en place d'un nouveau projet de territoire à 15 ans et l'élaboration de la charte 2026-2041.

Nous travaillons aujourd'hui à un nouveau périmètre élargi à des communes ayant les mêmes problématiques que les 70 communes actuelles du Parc : un patrimoine riche mais fragile, des paysages emblématiques, une vie économique à soutenir, un territoire à préserver, des besoins en conseils et subventions...

La crise sanitaire a accentué des tendances déjà à l'œuvre : forte attractivité de la grande couronne, digitalisation de l'économie et besoin de consommer local et responsable.

Le Parc naturel régional partage les grands objectifs identifiés pour la planification de l'Ile-de-France :

Concernant le ZAN, le Parc agit en faveur de la préservation des terres agricoles et forestières. Il est important de privilégier la qualité à la quantité, de prendre en compte la mixité fonctionnelle, sociale et intergénérationnelle, de valoriser/revaloriser le bâti existant, de concevoir des aménagements en capacité de changer d'usages au cours du temps et de garantir une meilleure

interpénétration de l'urbain et du rural, notamment dans les territoires de
frances.

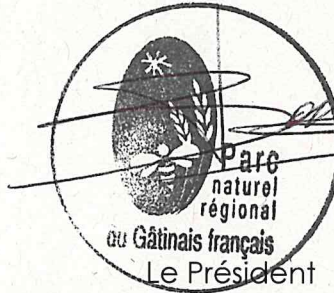
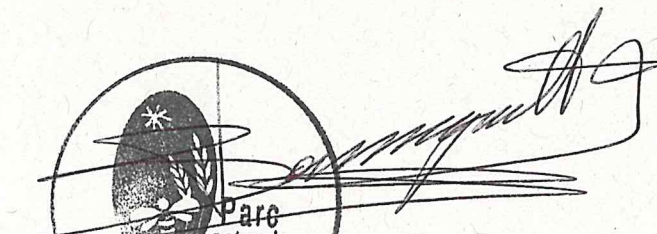
Concernant le ZEN nous mettons en avant la nécessité de stocker le carbone en toute occasion, de recourir aux filières biosourcées locales et de développer les coopérations territoriales pour promouvoir les ressources franciliennes : solaire sur toitures existantes, construction biosourcée (bois, chanvre, terre...), plantations d'arbres et de haies, nature en ville, etc.. Nous mettons en avant également le fait que la meilleure énergie est celle que nous ne consommons pas.

Concernant l'économie circulaire, nous mettons en avant la nécessité de poursuivre le travail autour des filières locales en cours de développement (chanvre, bois énergie, bois construction, construction terre) ainsi que des potentiels de revalorisation des déchets liés à la déconstruction (par le réemploi et le recyclage) etc. De nombreux processus vertueux autour de l'économie circulaire se mettent en place localement et il conviendra de les accompagner et soutenir.

Concernant la résilience de la Région Ile-de-France, nous mettons en avant la nécessité de penser de nouvelles dynamiques de développement permettant à la fois d'envisager une réduction des inégalités, le bien-être des franciliens, le développement d'une architecture de qualité, un essor économique et surtout la capacité à atténuer les chocs à venir au regard du changement climatique (ex : préservation de la trame noire, verte et bleue, préservation et restauration des zones humides, nouvelles essences forestières en lien avec l'évolution des conditions climatiques du territoire, bâtiments intégrés dans leur environnement, végétalisation des centres bourgs, diversification des productions agricoles, développement de l'agro-écologie, digitalisation des activités économiques...).

A travers ses actions et sa relation privilégiée avec les acteurs locaux, le Parc souhaite être un partenaire privilégié pour la révision du SDRIF et la mise en œuvre des actions pour parvenir à une Région ZAN, ZEN, circulaire et résiliente à horizon 2040.

Vous remerciant de l'intérêt que vous voudrez bien porter à ces remarques, et dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.



Parc
naturel
régional
du Gâtinais français
Le Président

Jean-Jacques BOUSSAINGAULT